

LYCEE JOSEPH ZOBEL  
Quartier Thoraille  
97215 - Rivière-Salée  
Tél : 0596 68 25 09

**CALENDRIER DES INSCRIPTIONS**  
**ANNEE SCOLAIRE 2021-2022 (Rectificatif)**

Les inscriptions se feront en ligne pour l'entrée au lycée via le lien reçu de l'établissement d'origine. Prière remplir toutes les rubriques et notamment les adresses électroniques et les numéros de téléphone portable tant pour les parents que pour l'élève.

Les remises de pièces se feront de 8h 00 à 12h 00, dans un espace réservé à cet effet.

**Les inscriptions auront lieu selon le tableau ci-dessous. Veuillez respecter les jours et horaires prévus.**

**Les inscriptions en 2<sup>nd</sup>e Générale ont lieu du 5 au 7 juillet en tenant compte du nom des élèves par ordre alphabétique.**

| Dates   | Horaires   |                    |                       |
|---------|--|--------------------|-----------------------|
|         | 8h-10h   | 10h-12h 30         | 14h – 16h             |
| 05-juil | A à C  | D à K              | Sections MVA du Marin |
| 06-juil | L  | M                  |                       |
| 07-juil | N - R  | S - Z              |                       |
|         |  |                    |                       |
| 08-juil | 1capElec-Car-Peint/<br>3Prépa-métiers / /////<br>2BP MVA | 2BP Carr - 2BP MEI |                       |
| 9-juil  | 2BP MELEC – 1BTS   | Retardataires      |                       |

**Vendredi 9 juillet** : pour les retardataires, 2<sup>ème</sup> affectation et la 1<sup>ère</sup> année de BTS.

NB : la présence des parents est **OBLIGATOIRE** pour la signature des documents (sauf pour les BTS qui devront être munis d'un **certificat de réussite**)

**Pièces à fournir :**

- 1 Relevé d'identité bancaire pour les boursiers

- 1 attestation d'état civil (copie d'une pièce d'identité ou livret d'état civil)
- 4 photos d'identité correctement présentées – **pas de casquette ni de lunettes de fantaisie, coiffure correcte exigée**
- l'attestation d'assurance
- **l'exeat informatisé de l'établissement d'origine OU la fiche SCONET**
- copie du carnet de santé ou du certificat de vaccination
- copie des P.A.P. pour les élèves concernés.

***L'absence d'une pièce exigée entraînera le refus de l'inscription.***

**NB :** 14 euros devront être remis au professeur d'EPS, à la rentrée, pour l'achat de 2 t-shirts d'EPS

### **INTERNAT**

Les élèves intéressés par l'internat devront en faire la demande. L'inscription ne sera effective qu'après acceptation du dossier. Les parents peuvent s'acquitter des frais d'internat en 3 fois.

Le montant, à titre indicatif, est fixé comme suit : 1<sup>er</sup> trimestre : **920 euros**, 2<sup>nd</sup> trimestre : 545 euros et 3<sup>ème</sup> trimestre : 375 euros. Peut faire l'objet de changement au 1<sup>er</sup> janvier.

Le Fond Social Lycéen pourra, après étude des situations, aider au paiement de l'internat.

**NB : une tenue vestimentaire, avec un polo unique, (pour les étudiants en BTS, une chemise de couleur bordeaux) existe au sein de l'établissement.**

Le Professeur

L. CARRAS-LABRUN



### **Dispositions à respecter dans le cadre des distances physiques.**

En vertu de la réglementation en vigueur, il est prévu un calendrier plus long pour les inscriptions.

Il faudra respecter le créneau horaire prévu à ce calendrier.

**L'attente se fera à l'extérieur du lycée.**

L'agent au portail fera rentrer 4 personnes maximum selon l'ordre d'arrivée au fur et à mesure que ceux qui auront fini leurs inscriptions s'en iront.

**Toute personne (sauf enfant en bas âge) devra porter un masque et respecter le dispositif d'hygiène et de sécurité mis en place par l'établissement dans le cadre du protocole de protection contre le Covid-19.**

**Veillez également vous munir de votre propre stylo.**

- 1 attestation d'état civil (copie d'une pièce d'identité ou livret d'état civil)
- 4 photos d'identité correctement présentées – **pas de casquette ni de lunettes de fantaisie, coiffure correcte exigée**
- l'attestation d'assurance
- **l'exeat informatisé de l'établissement d'origine OU la fiche SCONET**
- copie du carnet de santé ou du certificat de vaccination
- copie des P.A.P. pour les élèves concernés.

***L'absence d'une pièce exigée entraînera le refus de l'inscription.***

**NB :** 14 euros devront être remis au professeur d'EPS, à la rentrée, pour l'achat de 2 t-shirts d'EPS

### INTERNAT

Les élèves intéressés par l'internat devront en faire la demande. L'inscription ne sera effective qu'après acceptation du dossier. Les parents peuvent s'acquitter des frais d'internat en 3 fois.

Le montant, à titre indicatif, est fixé comme suit : 1<sup>er</sup> trimestre : **920 euros**, 2<sup>nd</sup> trimestre : 545 euros et 3<sup>ème</sup> trimestre : 375 euros. Peut faire l'objet de changement au 1<sup>er</sup> janvier.

Le Fond Social Lycéen pourra, après étude des situations, aider au paiement de l'internat.

**NB : une tenue vestimentaire, avec un polo unique, (pour les étudiants en BTS, une chemise de couleur bordeaux) existe au sein de l'établissement.**

Le Professeur

L. CARRAS-LABRUN



### Dispositions à respecter dans le cadre des distances physiques.

En vertu de la réglementation en vigueur, il est prévu un calendrier plus long pour les inscriptions.

Il faudra respecter le créneau horaire prévu à ce calendrier.

**L'attente se fera à l'extérieur du lycée.**

L'agent au portail fera rentrer 4 personnes maximum selon l'ordre d'arrivée au fur et à mesure que ceux qui auront fini leurs inscriptions s'en iront.

**Toute personne (sauf enfant en bas âge) devra porter un masque et respecter le dispositif d'hygiène et de sécurité mis en place par l'établissement dans le cadre du protocole de protection contre le Covid-19.**

**Veillez également vous munir de votre propre stylo.**